Je voudrais savoir ce que c’est que le blanchiment d’argent.



Public Domain, Pixabay212

Notre réponse du 21/06/2016

Voici la définition du terme Blanchiment d’argent donnée par le **Dictionnaire d’économie et des sciences sociales**, publié sous la direction d’Alain Bruno et de Christian Elleboode aux éditions Ellipses (http://catalogue.bpi.fr/permalien/document?doc=1235159%3B5%3B0).

> *« Opération criminelle qui correspond au fait d’investir dans le circuit des activités économiques légales, des capitaux issus d’activités criminelles.*
> *Ces opérations peuvent se réaliser à partir d’un grand nombre de techniques surtout financières. Elles sont plus ou moins complexes. Elles impliquent que des banquiers, des avocats, des comptables, des courtiers… participent volontairement ou non à ces opérations. Elles se déroulent en trois étapes : le placement introduit l’argent d’origine criminelle dans le système financier légal ; la dispersion convertit cet argent dans une multitude d’opérations économiques et financières afin de cacher l’origine des fonds et de brouiller les pistes pour d’éventuels enquêteurs ; l’intégration réintroduit les bénéfices des opérations précédemment dans l’économie légale. »*

Cordialement,
Eurêkoi – Bibliothèque Publique d’Information